

Démarche : Lycée Jean Dautet - Service gestion : inscription à l'INTERNAT, facturation au FORFAIT pour l'année scolaire 2024-2025

Organisme : Service de gestion

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Inscription à l'INTERNAT du lycée Jean Dautet, facturation au FORFAIT pour l'année scolaire 2024-2025

Explication démarche

Vous avez déposé une demande d'inscription à l'internat au lycée Jean Dautet pour l'année scolaire 2024-2025.

Ce formulaire a pour objet de préciser les règles de fonctionnement et de facturation du forfait, et de vous permettre de finaliser votre dossier si vous confirmez votre souhait.

Ce document est à compléter pour tous les élèves et étudiants, nouveaux arrivants et élèves déjà scolarisés en 2023-2024 et qui ont obtenu une place à l'internat pour 2024-2025.

Internat : modalités de facturation

Facturation au forfait : le tarif est annuel (1465€ pour 2024). L'inscription à l'internat constitue un engagement pour toute l'année scolaire 2024-2025, sans changement possible en cours d'année. Le tarif est annuel (année civile, augmentation possible pour 2025). Il ne dépend ni du nombre de repas réellement pris, ni du nombre de nuitées passées à l'internat, ni de la date d'arrêt des cours en fin d'année scolaire.

Les absences permettant d'appliquer une remise d'ordre sont listées dans le règlement du service de restauration et d'hébergement disponible sur le site du lycée :

<http://lyceedautet.fr/2018/08/30/hebergement-et-restauration-2017/>

Inscription à l'internat pour 2024-2025 : validation de la demande d'inscription

INSCRIPTION A L'INTERNAT

RAPPEL : inscription pour l'ensemble de l'année scolaire 2024-2025.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Je confirme mon choix de m'inscrire à l'internat

☐ Je ne souhaite finalement pas m'inscrire à l'internat

Identification du responsable légal

NOM du responsable légal

Le formulaire est complété par le responsable légal. Il peut s'agir de l'étudiant lui même s'il est majeur, si il a effectué lui même la démarche d'inscription au lycée, et si il est nommément mentionné dans les documents fournis au moment de l'inscription.

Prénom du responsable légal

Adresse

Téléphone

Adresse e-mail obligatoire

Identification de l'élève / étudiant

NOM de l'élève / étudiant

PRENOM de l'élève / étudiant

Date de naissance

Niveau ou Classe à la rentrée 2024

Indiquez grâce au menu déroulant le niveau de l'élève/étudiant à la rentrée 2024 ou sa filière (post bac)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Niveau Seconde
- ☐ Niveau Première
- ☐ Niveau Terminale
- ☐ BTS SAM 1ère année
- ☐ BTS SAM 1ère année - APPRENTISSAGE
- ☐ BTS SAM 2ème année
- ☐ Diplôme Compta Gestion 1ère année
- ☐ Diplôme Compta Gestion 2ème année
- ☐ Diplôme Compta Gestion 2ème année - APPRENTISSAGE

- ☐ Diplôme Compta Gestion 3ème année
- ☐ Diplôme Compta Gestion 3ème année - APPRENTISSAGE
- ☐ CPGE MPSI
- ☐ CPGE PCSI
- ☐ CPGE MP
- ☐ CPGE PSI

Téléphone de l'élève / l'étudiant

Adresse e-mail de l'élève / l'étudiant

Modalités de paiement

Comment payer ?

Pour le forfait, le tarif annuel est découpé en trois trimestres. Un avis des sommes à payer sera transmis par mail au début de chaque trimestre.

Les modes de paiement proposés sont les suivants :

- paiement en ligne par CB (télépaiement) : <https://teleservices.ac-poitiers.fr>. Il s'agit d'un dispositif sécurisé, vous permettant de savoir ce qu'il vous reste à payer et de régler en plusieurs fois.

- prélèvement automatique : le montant de chaque trimestre sera prélevé en trois mensualités selon l'échéancier suivant :

° trimestre septembre-décembre : prélèvements en novembre/décembre/janvier

° trimestre janvier-mars : prélèvements en février/mars/avril

° trimestre avril-juin : prélèvements en mai/juin/juillet

N.B : l'attribution des bourses nationales peut ne pas être connue lors de la première facturation de l'année scolaire. Le prélèvement de novembre pourra donc être réalisé sans prendre en compte l'attribution des bourses. Les éventuels excédents seront remboursés en même temps que le versement des bourses, fin décembre.

- chèque bancaire à enregistrer dans la borne Turboself présente dans l'administration du lycée.

Nota : l'avis des sommes à payer fait apparaître la possibilité de régler par virement bancaire. Nous attirons votre vigilance sur ce mode de paiement. Nous rencontrons régulièrement des difficultés à identifier les élèves pour qui le virement est effectué (références insuffisantes sur le relevé de compte).

Choix du mode de paiement

Vous pouvez ici nous indiquer votre mode de paiement privilégié.

N.B. Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique, il est impératif de cocher la case correspondante et de joindre le mandat de prélèvement dûment rempli et signé.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Télépaiement (paiement CB en ligne)

☐ Prélèvement automatique

☐ Chèque

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Mandat de prélèvement automatique

Joindre impérativement le mandat de prélèvement dûment rempli et signé (utiliser le modèle fourni).

Pièces à fournir

IBAN au nom du responsable légal effectuant l'inscription (celui qui paie les frais scolaires)

Obligatoire, au nom du responsable légal pour tous les élèves et étudiants.

Ces informations nous permettent de procéder au remboursement des éventuels trop-perçus.

BIC (8 ou 11 caractères)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre le relevé d'identité bancaire (de celui qui paie les frais scolaires)

Joindre le RIB (au format pdf)

IBAN au nom du deuxième responsable légal (celui qui perçoit les aides)

Facultatif, au nom du responsable légal qui perçoit les aides pour tous les élèves boursiers du secondaire.

BIC (8 ou 11 caractères)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre le relevé d'identité bancaire (de celui qui perçoit les aides)

Joindre le RIB (au format pdf)

Engagement du responsable financier

Je soussigné, responsable légal financier, reconnais avoir pris connaissance des conditions administratives et financières d'utilisation du service de restauration

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non